



Participez à la vie de votre centre social

Rejoignez le Conseil d'Administration

Et contribuez à développer les actions de proximité

Le centre social est géré par une association et animé par une équipe de professionnels et de bénévoles.

Les activités de CAP générations sont regroupées en 4 secteurs : jeunes, famille, adultes et pour tous.

L'association a pour objectifs de :

- Mettre en place des actions **avec et pour les habitants**
- Favoriser la **participation des habitants** au travers d'initiatives individuelles ou collectives en accord avec ses principes
- Renforcer le **lien social**
- **Lutter contre toutes les formes d'exclusion, d'isolement et de discrimination** (dans les champs du socioculturel, de l'action sociale et de l'insertion)
- Développer les **relations intergénérationnelles**

Devenir membre du conseil d'administration Pourquoi ?

En devenant membre du conseil d'administration de Cap Générations, vous devenez un acteur de l'association. Vous prenez part à la définition des objectifs et des orientations, vous participez aux débats et aux choix stratégiques de l'association, et vous êtes partie prenante à la mise en œuvre des activités.

Vous défendez les valeurs soutenues par CAP Générations : solidarité, mixité, citoyenneté, participation.

Au-delà de Cap Générations, vous contribuez également à renforcer la vie associative locale, la démocratie et la dynamique de votre territoire.

Devenir membre du conseil d'administration Comment ?

En étant **adhérent** de l'association, vous pouvez devenir membre actif du conseil d'administration (avec droit de vote) en présentant votre candidature à l'accueil de CAP Générations **avant le 22 mars 2015**. L'élection se déroulera au cours de l'assemblée générale de l'association le 24 mars 2015.

Un adhérent peut également rejoindre le conseil d'administration à tout moment de l'année pour participer aux échanges en devenant membre consultatif (participation aux échanges sans droit de vote).

Etre membre du conseil d'administration Ce que cela implique

L'association Cap Générations est gérée par un conseil d'administration composé entre autre de 8 à 15 membres actifs.

L'administrateur participe activement aux conseils d'administration qui se tiennent environ 6 fois par an, en soirée. Ils sont le lieu d'échanges, de débats et de prise de décisions.

L'administrateur participe également à l'Assemblée générale qui se déroule une fois par an.

L'administrateur peut participer à des commissions de travail (jeunesse, famille, communication, etc.) et aux temps festifs de l'association.

L'administrateur peut également, s'il le souhaite, rejoindre le bureau qui est chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration.

Devenir membre du conseil d'administration Quand ?

L'association est constituée par l'ensemble de ses adhérents.

Les adhérents désignent leurs représentants, appelés administrateurs, au cours de l'Assemblée Générale qui se tiendra cette année le **24 mars 2015 à 20h à la salle des Fêtes de Châtillon.**

Pour tout renseignement :

 04 72 54 48 76

 www.capgenerations.org

 cap.generations@numericable.com

 Place de la poste 69380 Châtillon